

**LA FORMATION CONTINUE AU SERVICE DES
PROFESSIONNELS DE LA SANTÉ DEPUIS 1980**



MÉDIATIONS THÉRAPEUTIQUES

N° 983

**DO-IN, SHIATSU, TECHNIQUES DE MASSAGES
JAPONAIS 2° :
APPROFONDISSEMENT**

www.afar.fr

46 rue Amelot CS 90005 75536 Paris Cedex 11 | Tél. : 01 53 36 80 50 | formation@afar.fr
N° de déclaration d'activité : 11 75 04 139 75 | SIRET : 410 079 339 00017 | NAF : 8559A



N°983 DO-IN, SHIATSU, TECHNIQUES DE MASSAGES JAPONAIS 2° : APPROFONDISSEMENT**N° du stage** | 983 1 2026 INTER**Lieu de stage** | 46 rue Amelot 75011 PARIS**Durée du stage** | 5 jours**Dates** | du 30/03/2026 au 03/04/2026**Prix** | 1 780,00 €**PUBLIC CONCERNÉ**

- Professionnels ayant participé au premier degré à l'Afar, souhaitant approfondir les techniques.

INTERVENANTS

- Un maître de Shiatsu.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Approfondissement des techniques apprises lors du premier degré.
- Réfléchir en groupe sur les intérêts et les limites des massages orientaux en institution de soin en faisant référence aux expériences cliniques des participants.
- Analyser les évolutions cliniques rapportées par les participants.
- Approfondir l'étude des démarches de soin personnalisées et le projet global de l'atelier utilisant les massages orientaux.
- Échanger sur la pertinence des moyens employés dans l'évaluation des objectifs de cette médiation psycho-corpoelle.

PROGRAMME

1. Étude de cas cliniques rapportés par les participants.
2. Adaptation des projets aux personnes prises en charge dans le contexte d'une évolution clinique du sujet.
3. Apports d'éclairages théoriques en lien avec les pratiques (rappels).
4. Évaluation de l'évolution personnelle de chaque participant dans la pratique de cette médiation dans sa capacité d'accueil et de portage psychique de l'autre.

N°983 DO-IN, SHIATSU, TECHNIQUES DE MASSAGES JAPONAIS 2° : APPROFONDISSEMENT**INFORMATIONS PRATIQUES****LIEU ET HORAIRES DE LA FORMATION****AFAR**

46 rue Amelot 75011 Paris
Tél : 01 53 36 80 50
Métro : Chemin Vert (ligne 8), Bastille (ligne 1 et 5)

les horaires sont les suivants :

- **9h-12h15** (dont 15 minutes de pause)
- **13h15-16h30** (dont 15 minutes de pause)

REGLEMENT ET MODE DE PAIEMENT

Les stages sont facturés au terme de l'action de formation. Pour les stages dispensés en plusieurs sessions, les factures sont éditées au terme de chaque session. Le règlement de la formation est exigible à compter du terme de l'action de formation. Une pénalité de 15 % sur le montant total de la facture pourra être exigée par l'Afar si le règlement n'est pas intervenu dans un délai de 30 jours après l'action de formation

DEJEUNER ET HEBERGEMENT

L'Afar n'est pas responsable du stagiaire pendant sa pause déjeuner. Une liste de restaurants à proximité de l'Afar est remise à titre indicatif.

L'Afar n'intervient pas dans la réservation de l'hébergement du stagiaire. Une liste d'hôtels à proximité de l'Afar est remise à titre indicatif.

PRÉINSCRIPTION

Vous pouvez vous préinscrire par téléphone, par mail ou sur le site internet de l'Afar.

ATTESTATIONS DE PRÉSENCE ET DE DPC

Les attestations sont envoyées à l'établissement par voie électronique la semaine suivant le stage.

CONDITIONS D'ANNULATION

Annulation par le stagiaire ou l'établissement : toute annulation peut être faite sans frais si elle parvient à l'Afar au moins 30 jours avant le début de la formation. Pour toute annulation faite moins de 30 jours avant la formation, l'Afar facture un dédit de 50 % des frais de formation, montant non imputable à la contribution financière obligatoire de formation. En cas d'absence ou d'abandon en cours de stage, ce dernier est payable en totalité.

Annulation par l'Afar : L'Afar se réserve le droit d'annuler en cas de force majeure ou en raison d'un nombre insuffisant de participants dans un délai de 30 jours avant l'action programmée.

INSCRIPTION

Un accord de prise en charge financière doit être envoyé par l'établissement à l'Afar. Un accusé de réception est adressé dès réception de l'inscription. Une convocation à remettre au stagiaire et une convention de formation à retourner signée revêtue du cachet de l'établissement sont envoyés à l'établissement au plus tard un mois avant le stage. La convention propose des interventions dont la durée est exprimée en "journée" ou en "demi-journée". Les prix sont exprimés en euros (organisme non assujetti à la TVA). Le prix (non assujetti à la TVA) d'une formation INTER (dans les locaux de l'Afar) est celui visé sur le site internet ; il comprend : l'intervention du(des formateur(s), le matériel pédagogique, les supports pédagogiques remis aux stagiaires.

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS**AFAR**

46 rue Amelot 75011 Paris
Tél : 01 53 36 80 50
Fax : 01 48 05 31 51
Email : formation@afar.fr

Site internet : www.afar.fr

www.afar.fr

N°983 DO-IN, SHIATSU, TECHNIQUES DE MASSAGES JAPONAIS 2° : APPROFONDISSEMENT**N° du stage** | 983 1 2026 INTER**Lieu de stage** | 46 rue Amelot 75011 PARIS**Durée du stage** | 5 jours**Dates** | du 30/03/2026 au 03/04/2026**Prix** | 1 780,00 €**BULLETIN D'INSCRIPTION****ÉTABLISSEMENT**

NOM DE L'ÉTABLISSEMENT :

RUE :

CODE POSTAL : VILLE :

NOM DU RESPONSABLE DE FORMATION :

TÉL LIGNE DIRECTE : FAX :

EMAIL :

ADRESSE D'ENVOI DE LA CONVENTION ET DE LA FACTURE (SI DIFFÉRENTE)

NOM DE L'ÉTABLISSEMENT :

RUE :

CODE POSTAL : VILLE :

PARTICIPANT M. Mme Mlle NOM : PRÉNOM :

FONCTION :

EMAIL :

SERVICE : TÉL :

LIEU DE TRAVAIL :

RUE :

CODE POSTAL : VILLE :

 Le participant est une personne en situation de handicap nécessitant un accueil spécifique

FAIT À :

LE : / /

SIGNATURE DU RESPONSABLE DE FORMATION

www.afar.fr